Colloque international **« L'environnement et le développement en Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain » à l'occasion des 40 ans du Plan Bleu**

L'association Serge Antoine et le Plan Bleu, Centre d'activités régionales de l'ONU Environnement/Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), organisent un colloque consacré à quarante années de réflexions et d'actions en faveur du développement durable en Méditerranée, avec le concours du Comité d'Histoire du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, du Conseil Général de l'Agriculture et de l'Alimentation (CGAAER) du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et de l'Institut de Prospective Economique du Monde Méditerranéen (IPEMED).

Dans une première session, les intervenants reviendront sur la création - à l'initiative de Serge Antoine - du Plan Bleu et de ses travaux en tant que composante du système PAM, dans les domaines de la prospective et du « rapportage » environnemental qui lui ont valu sa légitimité. Dans une deuxième partie les futurs possibles de cette région seront abordés lors d'une table ronde finale réunissant des experts et décideurs méditerranéens.

Ce sera l'occasion pour le Plan Bleu de présenter un projet d'étude prospective ambitieux, MED 2050, avalisé par les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone, destiné à mobiliser les décideurs et les parties prenantes du Sud et du Nord en dépassant les frontières géographiques et institutionnelles. Ces travaux, qui seront conduits dans les quatre années à venir, s'appuieront sur des dialogues, des partenariats et des visions partagées sur les futurs souhaitables ou désirables du Bassin méditerranéen.

ONU environnement – Programme des Nations Unies pour l'environnement
Plan d'Action pour la Méditerranée – Convention de Barcelone
Plan Bleu
ASSOCIATION SERGE ANTOINE – Semeur d'avenirs et jardinier du temps
comité d'histoire – CGEDD
CGAAER – Conseil Général de l'Alimentation de l'Agriculture et des Espaces Ruraux
IPEMED – Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen

LE PLAN BLEU, UN INSTRUMENT ORIGINAL AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT EN MEDITERRANEE

A l'origine, le Plan Bleu était la dénomination d'un projet d'étude prospective tournée vers l'action, inséré dans le Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) ; issu de la convention de Barcelone adoptée en 1976. Cette activité, décidée par les Etats riverains, s'était incarnée, grâce aux autorités françaises, en un *Centre d'activités régionales du Plan Bleu (CAR/PB)* à l'issue d'une réunion intergouvernementale des Etats côtiers de la région méditerranéenne à Split: *« Les Etats riverains de la Méditerranée ont confié au Directeur exécutif du PNUE le soin de superviser la mise en œuvre de l'ensemble du Plan d'action pour la Méditerranée. Le Plan Bleu représente l'activité la plus importante de la « gestion de l'environnement » du PAM (…) »* [1] C'est donc depuis 1977 que le Plan Bleu œuvre dans l'ensemble méditerranéen. Il s'inscrit dans un réseau de six Centres d'activités régionales, répartis autour du bassin, et coordonné par l'unité de l'ONU Environnement/PAM.

Sa singularité vient d'abord de ses missions axées sur l'observation, les diagnostics et les analyses sur l'environnement et le développement, reconnues pour leur qualité. Mais le Plan Bleu a été aussi très novateur par son approche transversale des enjeux de développement durable, incluant entre autre la dimension culturelle et l'attention portée aux sociétés et aux populations.

Au titre de sa double fonction d'observatoire de l'environnement et du développement durable et de centre d'analyses systémiques et de prospective, le Plan Bleu est reconnu par l'ensemble des acteurs institutionnels français - ministères chargés des affaires étrangères et de l'environnement, instituts de recherche, collectivités, ONG internationales - qui depuis sa création utilisent ses travaux. Reconnu aussi par des acteurs étrangers, il est en relation directe avec les 22 Parties contractantes à la Convention de Barcelone pour ses rapports sur l'état de l'environnement et du développement, ses publications statistiques et ses analyses prospectives.

Ses partenaires de longue date, la Commission européenne, l'AFD, le FFEM, la Banque mondiale, la FAO, l'IFREMER et d'autres encore, font confiance à l'expertise du Plan Bleu sur des questions stratégiques touchant aux diagnostics écologiques, à la mise en œuvre de la « Stratégie méditerranéenne de développement durable » (SMDD) et plus récemment à des propositions en faveur d'une « économie bleue » à l'échelle du bassin.

Sa mission internationale résulte de mandats explicites dans le cadre du PAM et son programme de travail est renouvelé tous les deux ans lors des Conférence des Parties Contractantes à la convention de Barcelone.

Organisée, avec l'association Serge Antoine, à l'occasion du 40e anniversaire du Plan Bleu, le colloque est dédié aux principaux enjeux prospectifs du XXIe siècle.

<u>La première session retracera les prémisses du Plan Bleu dans le contexte géopolitique et écologique des années 1970-2000</u>

Au-delà de la célébration de quarante années d'un Plan Bleu au service de l'environnement, cette journée d'études offre une occasion unique de revenir sur le contexte de sa création par la France et sur l'évolution de ses relations avec les acteurs du réseau PAM, des liens noués avec les experts, les chercheurs, les ONG, les ministères et les agences nationales qui ont contribué à ses travaux. Cet entrelacs de fils tissés reste encore aujourd'hui présent dans les mémoires de nos partenaires.

La particularité du Plan Bleu aura été d'initier des projets au-delà de la stricte question environnementale, si prégnante en Méditerranée. Nos pères fondateurs, Michel Batisse et Serge Antoine, esprits inventifs et curieux, avaient bien compris dans le droit fil de la Conférence de Stockholm de 1972 que l'avenir du bassin ne pouvait s'interroger qu'au travers des modèles de développement économique et social à l'œuvre. Ils voyaient aussi que l'artificialisation des zones côtières était étroitement liée aux conditions de l'existence des agriculteurs-éleveurs des pays du sud et de l'est et que l'héliotropisme conduisait à la prospérité mais aussi à des externalités négatives sur les ressources de ces pays.

Si l'Europe s'était bâtie dans les années 1950 à partir de préoccupations industrielles et économiques, la Méditerranée en 1975 a commencé de se construire sur les enjeux de pollution marine et ensuite, plus généralement, sur la question d'un développement compatible avec ses impacts, un développement plus durable.

Précisément, le développement durable, concept si galvaudé, a trouvé toute sa signification dans des innovations de gouvernance posées par le PAM : la CMDD (Commission méditerranéenne de développement durable) représentant la société civile, en s'appuyant sur une stratégie adoptée collectivement, apporte les éléments parfois imparfaits d'un vocabulaire commun. Dans ce monde méditerranéen si troublé au plan géopolitique, dans cet espace où se

[1] Extrait du rapport de la réunion intergouvernementale des Etats côtiers de la région méditerranéenne sur le Plan Bleu. Split, 31/01/1977 - 04/02/1977

mêle la demande de développement des pays du sud et d'une redistribution plus équitable des richesses, les espaces de dialogue perdurent vaille que vaille autour de ses perspectives écologiques, économiques et sociales.

Dans les années 2000, Serge Antoine, initiateur du Plan Bleu, soulignait que la Méditerranée allait mal, avec la crise libanaise, le conflit israélo-palestinien, la pollution par les hydrocarbures, les déchets en mer… Et pourtant il ne cessait d'être optimiste en imaginant une nouvelle initiative de l'Union européenne qui aurait été le décalque de celles de l'Euro-Méditerranée après 1995. Ceci s'est concrétisé avec le programme « Horizon 2020 » et la politique européenne de voisinage qui comptait une composante environnementale. Mais quid aujourd'hui de ces élans politiques alors que la croissance urbaine menace les espaces côtiers, que les pressions sur la pêche mettent en question la durabilité de cette activité et que les besoins en eau ne cessent de croître tandis que les changements climatiques menacent ?

La prospective, un exercice obligé.

La deuxième session de la journée sera consacrée en grande partie à l'étude prospective MED 2050, en présence du ministre de la Transition écologique et solidaire (sous réserve), ce qui est de nature à donner un relief tout particulier à cette importante opération.

Dans ses exercices de prospective, le Plan Bleu avait mis l'accent sur la démographie des pays du Sud et sur le nombre de nouveaux urbains avec un rythme de croissance des villes cinq fois plus rapide que celui de l'Europe à ses périodes les plus intenses. Le développement économique escompté devait croitre d'un facteur compris entre 3 et 5, sans que pour autant, du fait de la démographie notamment, le niveau de vie par tête dans le Sud soit substantiellement modifié. Bien plus, les scénarios suggéraient que les enjeux touchant la suffisance alimentaire, la disponibilité en eau et le maintien des sols agricoles se poseraient d'une manière accrue. Les métropoles méditerranéennes seraient de plus en plus invivables et difficiles à gérer, d'où les espoirs placés sur un aménagement territorial faisant une place plus belle aux villes moyennes. On estimait qu'une gestion de l'eau plus prudente pouvait apporter un gisement de l'ordre du tiers des besoins et que le recours à l'aquaculture pouvait soulager les pressions exercées sur les ressources halieutiques. Etaient également pointés la solidarité entre le Nord et le Sud, l'ouverture commerciale et la coopération technique avec l'Europe.

Mais, comme un leitmotiv, revenait la certitude que les deux tiers au moins de la réponse à la protection en mer Méditerranée et sur ses rivages viendraient de la manière dont s'opère le développement. Au total, les travaux de prospective du Plan Bleu ont contribué à détecter les trajectoires de développement souhaitables et non souhaitables au niveau du bassin.

Aujourd'hui, un nouveau mandat a été confié au Plan Bleu par les parties à la convention de Barcelone pour lancer une nouvelle étude prospective sur l'environnement et le développement. MED 2050, tel est le nom de ce projet, est conçu comme une interface originale entre la science et la politique. Il impliquera décideurs et parties prenantes au sein d'une approche participative. Il aidera à générer et à recueillir des visions contrastées à travers la Méditerranée. Il s'appuiera sur les travaux précédents et en cours, y compris le rapport sur l'état de l'environnement et du développement 2019. Il contribuera à les capitaliser, tout en renforçant la dissémination, la communication et le développement des compétences. Ses résultats alimenteront le processus de la révision et de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD).